

# Formation DS38 : Prévenir et gérer les addictions en milieu de travail

1 jour

Dernière modification le 25 septembre 2023

## Présentation

Qu'il s'agisse de la consommation de boissons alcoolisées pendant la pause déjeuner et les évènements festifs, de la possibilité de fumer et de vapoter sur les lieux de travail, de l'interdiction de consommer des produits illicites dans l'association ou encore, de la gestion d'un salarié en état d'ébriété, la question des conduites addictives en milieu de travail est souvent délicate à appréhender.

S'il n'existe pas de gestion type, cette formation vous permettra de faire un point sur le cadre réglementaire applicable, de valider les clauses de votre règlement intérieur et d'identifier les ressources internes et externes pouvant être mobilisées dans le cadre d'une politique de prévention et d'accompagnement des salariés.

## Objectifs de la formation

Identifier les différents types d'addictions et leur impact sur les lieux de travail

Maîtriser la réglementation applicable aux conduites addictives dans l'association

Sécuriser les clauses du règlement intérieur

Identifier les moyens de contrôle mobilisables

Aborder la question des moyens de prévention qui peuvent être mis en place

Gérer un salarié sous emprise d'une substance psychoactive

## Public

Cadre de direction, cadre fonctionnel et professionnel en charge des RH ou de la gestion du personnel

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

## Pré-requis

Notions en droit social

## Programme

Identifier les différents types d'addictions et leur impact sur les lieux de travail

Les différentes substances psychoactives

L'impact des addictions sur le travail

L'impact du travail sur les addictions

Maîtriser la réglementation applicable aux conduites addictives dans l'association

La réglementation sur la consommation d'alcool et de drogue

La réglementation spécifique applicable au transport des usagers

La réglementation sur le tabagisme et le vapotage

Sécuriser les clauses du règlement intérieur

Identifier les moyens de contrôle mobilisables

Les contrôles par test

La fouille

Aborder la question des moyens de prévention qui peuvent être mis en place

L'information et formation des salariés

L'encadrement des évènements festifs

Les prestations du service de prévention et de santé au travail, de la complémentaire de santé et de la prévoyance

Le lien avec les associations spécialisées

Gérer un salarié sous emprise d'une substance psychoactive

## Les plus de la formation



Méthode pédagogique expositive et interactive



Quiz, mise en situation, cas pratiques, retours d'expérience



Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

## Évaluation



La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas



Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

## Dates

### En inter - Présentiel:

Pas de session prévue prochainement

### En inter - Distanciel:

29 septembre 2026

## Tarifs

En inter - Distanciel

Tarifs 2026

Adhérents

345 € nets de taxes par personne.

Non-adhérents

455 € nets de taxes par personne.

## Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

Une analyse précise de votre demande

Une proposition détaillée de formation

Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré  
sous le numéro 11 75 54735 75.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

[nexem.fr/formation](http://nexem.fr/formation)  
[formation@nexem.fr](mailto:formation@nexem.fr)  
Tél : 01 55 45 33 02